

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 19 décembre 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 25 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - Roland BLUM - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Martine CESARI - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Pascal MONTECOT - François BERNARDINI représenté par Martial ALVAREZ - Patrick BORÉ représenté par Danielle MILON - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gaby CHARROUX - Arlette FRUCTUS - Alexandre GALLESE - Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 030-7271/19/BM

■ Attribution de subventions à la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation d'événements et de colloques - Approbation d'une convention MET 19/13536/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le CNRS et la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) partenaires d'une stratégie scientifique, concourent à la valorisation et au transfert des recherches en sciences. L'objectif étant de renforcer la visibilité et le rayonnement international de la recherche en consolidant ses secteurs d'excellence et en créant les conditions favorables à l'émergence de nouvelles thématiques.

Les grands domaines d'excellence de ce partenariat sont l'énergie, les sciences de l'environnement et de l'univers, les sciences de la vie et de la santé, les sciences et technologies avancées et les sciences humaines et sociales.

Dans ce cadre, il est proposé de poursuivre l'action de soutien de la Métropole aux événements organisés par la Délégation Provence Corse du CNRS.

Aussi, il est proposé de valider le soutien financier à ces manifestations et actions avec une incidence financière totale de 36 750 €, répartie comme suit :

- 1 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque « Journée de Chimie de Coordination 2020 », du 23 au 24 janvier 2020, organisé par l'Institut des Sciences Moléculaires de Marseille (ISM2).

Signé le 19 Décembre 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 31 décembre 2019

- 2 000 € pour l'aide à l'organisation des « 1845èmes journées annuelles de la Société d'Anthropologie de Paris (SAP) 2020 », du 29 au 31 janvier 2020, organisé par LAMPEA, le Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe Afrique.
- 2 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque « La Méditerranée occidentale au Ve siècle de notre ère », les 22-23-24 avril 2020, organisé par le Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M).
- 3 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque « 2020 Workshop on the circular Electron Positron Collider 3rd EU edition », du 4 au 6 mai 2020, organisé par le Centre de physique des particules de Marseille (CPPM).
- 2 000 € pour l'aide à l'organisation du « SFECA 2020 : Colloque Annuel de la Société Française pour l'Etude du Comportement Animal Société savante », du 26 au 29 mai 2020, organisé par les Laboratoire de Neurosciences Cognitives et Laboratoire de Psychologie Cognitive (LNC/LPC).
- 1 500 € pour l'aide à l'organisation du colloque « RCOM11 », du 28 au 29 mai 2020, organisé par le Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille (CINAM).
- 500 € pour l'aide à l'organisation des « Conférences internationales RS2 2019 (Reliability of Solar Materials and Systems) », en juin 2020, organisé par l'Institut des Matériaux, de Microélectronique et des Nanosciences de Provence UMR (IM2NP).
- 2 000 € pour l'aide à l'organisation du « 10eme symposium Francophone de Synthèse Totale », les 11 au 12 juin 2020, organisé par l'Institut des Sciences Moléculaires de Marseille (ISM2).
- 2 250 € pour l'aide à l'organisation du colloque « Honte et vertu dans l'antiquité », du 15 au 17 juin 2020, organisé par le Centre Gilles Gaston Granger (CGGG) - Laboratoire de Psychologie Sociale (LPS) et Laboratoire Parole et Langage (LPL).
- 7 500 € pour l'aide à l'organisation du colloque « EUROPEAN BIOENERGETICS CONFERENCE 2020 - EBEC 2020 », du 22 au 27 août 2020, organisé par les Laboratoires de Chimie Bactérienne (LCB) et Bioénergétique et Ingénierie des Protéines (BIP).
- 5 000 € pour l'aide à l'organisation de la conférence « Science et décision en Méditerranée MISTRALS », du 31 août au 2 septembre 2020, organisée par le CEREGE -Centre de Recherche et d'Enseignement de Géosciences de l'Environnement.
- 3 000 € pour l'aide à l'organisation du « 39ème colloque ADLAF », du 15 au 17 septembre 2020, organisé par le CEREGE - Centre de Recherche et d'Enseignement de Géosciences de l'Environnement.
- 3 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque « VGC Virtual Geoscience Conférence 2020 », du 21 au 23 octobre 2020, organisé par le CEREGE -Centre de Recherche et d'Enseignement de Géosciences de l'Environnement.
- 2 000 € pour l'aide à l'organisation des « 10e Rencontres Jeunes et Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée », du 21 au 23 octobre 2020, organisées par le Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST).

Tableau récapitulatif des subventions accordées pour les manifestations/colloques enregistrés sous le n° GU 2020-00567:

Organisateur	Manifestation / Colloque	Date	Subventions N-1	Subvention demandée	Budget prévisionnel co financeurs	Montant proposé
ISM2 Institut des Sciences Moléculaires de Marseille UMR 7313	« Journée de Chimie de Coordination 2020 JCC2020 »	23 au 24 janvier 2020	N-1 : 0 €	1 000€	12 200€ Co-financeurs Dptt : 1 000 € Ville Marseille : 1 000 € Dt inscrit : 6 200 € Fonds publics : 3 000 €	1 000€ Soit 8,20% du budget prévisionnel
LAMPEA Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe Afrique	« 1845èmes journées annuelles de la Société d'Anthropologie de Paris (SAP) 2020 »	29 au 31 janvier 2020	N-1 : 4 000€	2 000€	14 500€ Co-financeurs Fonds publics : 9 500 € Droits inscrit : 3 000€	2 000€ Soit 13.79% du budget prévisionnel

Signé le 19 Décembre 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 31 décembre 2019

LA3M Le Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée	« La Méditerranée occidentale au Ve siècle de notre ère »	22-23-24 avril 2020	N-1 : 0 €	2 000€	16 027€ Co-financeurs : Etat : 3 500€ Région : 3 500 € Fonds publics : 7 027 €	2 000€ Soit 12,48% du budget prévisionnel
CPPM Centre de physique des particules de Marseille	« 2020 Workshop on the circular Electron Positron Collider 3rd EU edition »	4 au 6 mai 2020	N-1 : 2 498€	3 000€	33 200€ Co-financeurs Dptt : 3 000 € Ville de Marseille : 3 000€ Fonds publics : 6 200€ Droits inscrit : 18 000€	3 000€ Soit 9,04% du budget prévisionnel
LNC Laboratoire de Neurosciences Cognitives LPC Laboratoire de Psychologie Cognitive	« SFECA 2020 Colloque Annuel de la Société Française pour l'Etude du Comportement Animal Société savante »	26 au 29 mai 2020	N-1 : 0 €	2 000€	22 000€ Co-financeurs : Fonds publics : 7 500€ Droits inscrit : 11 500€ Ville de Marseille : 1 000€	2 000€ Soit 9,09% du budget prévisionnel
CINAM Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille	« Colloque RCOM11 »	28 au 29 mai 2020	N-1 : 0€	1 500€	35 600€ Co-financeurs Région : 2 500€ Dptt : 2 000€ Droits inscription : 12 600€ Fonds publics : 7 000€ Fonds privés : 10 000€	1 500€ Soit 4,21% du budget prévisionnel
UMR 7334 – IM2NP (Institut des Matériaux, de Microélectronique et des Nanosciences de Provence	« Conférences internationales RS2 2020 (Reliability of Solar Materials and Systems) »	juin 2020	N-1 : 2000 €	500€	7 600€ Co-financeurs Dptt : 500 € Ville de Marseille : 500 € Fonds publics : 2 000 € Droits inscrit : 4 100€	500€ Soit 6,58% du budget prévisionnel
ISM2 L'Institut des Sciences Moléculaires de Marseille	« 10eme symposium Francophone de synthèse totale »	11 au 12 juin 2020	N-1 : 1 500 €	2 000€	13 600€ Co-financeurs Fonds publics : 6 000€ Fonds privés : 5 600 €	2 000€ Soit 14,71% du budget prévisionnel
CGGG Centre Gilles Gaston Granger LPS Laboratoire de Psychologie Sociale LPL Laboratoire Parole et Langage	« Honte et vertu dans l'antiquité »	15 au 17 juin 2020	N-1 : 0 €	2 250 €	9 050€ Co-financeurs Dptt : 2 050 € Fonds publics : 3 805 € Droits inscrit : 945 €	2 250€ Soit 24,86 % du budget prévisionnel
LCB http://lcb.cnrs- mrs.fr/	« EUROPEAN BIOENERGETICS CONFERENCE 2020 / EBEC 2020 »	22 au 27 août 2020	N-1 : 0€	7 500 €	195 309€ Co-financeurs Région : 30 000 €	7 500€ Soit «3,84% du

Laboratoire de Chimie Bactérienne http://lcb.cnrs-mrs.fr/ BIP Bioénergétique et Ingénierie des Protéines					Dptt : 2 000 € Ville de Marseille : 1 000 € Fonds publics : 20 000 € Droit inscrit : 130 809 € Fonds privés 4 000 €	budget prévisionnel
CEREGE Le Centre de Recherche et d'Enseignement de Géosciences de l'Environnement	« Conférence Science et décision en Méditerranée- MISTRALS »	31 août au 2 septembre 2020	N-1 : 8 000 €	5 000 €	30 600€ Co-financeurs Région : 5 000 € Dptt : 4 600 € Fonds publics : 16 000 €	5 000€ Soit 16,34% du budget prévisionnel
CEREGE Le Centre de Recherche et d'Enseignement de Géosciences de l'Environnement	« 39ème colloque ADLAF »	15 au 17 septembre 2020	N-1 : 8 000 €	3 000 €	21 200€ Etat 5 000€ Dptt : 1 000 € Fonds Publics : 12 200€	3 000€ Soit 14,15% du budget prévisionnel
GEREGE Le Centre de Recherche et d'Enseignement de Géosciences de l'Environnement	« VGC Virtual Geoscience conférence 2020 »	21 au 23 octobre 2020	N-1 : 8 000 €	3 000 €	53 350€ Co-financeurs Dptt : 2 000 € Fonds publics : 10 000 € Fonds Privés : 2 000€ Droits inscrit : 36 350 €	3 000€ Soit 5,62% du budget prévisionnel
LEST Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail	« 10e Rencontres Jeunes et Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée »	21 au 23 octobre 2020	N-1 : 0 €	2 000 €	33 350€ Co-financeurs Dptt : 2 000 € Ville Marseille : 1 000 € Fonds propres : 11 835 € Fonds privés : 16 515 €	2 000€ Soit 6% du budget prévisionnel

Il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention d'un montant de 36 750 euros à la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation de différentes manifestations ou colloques scientifiques.

Il est également demandé au Bureau Métropolitain d'approuver la convention y afférente.

La Métropole met en œuvre une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes qui interroge de manière transversale et préventive la situation respective des femmes et des hommes et les effets différenciés que les projets peuvent avoir sur l'un ou l'autre sexe. Pour ce projet, il s'agira de veiller à ce que les spécificités des femmes et des hommes soient pris en compte, afin que le dispositif s'adresse également aux deux sexes.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Signé le 19 Décembre 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 31 décembre 2019

- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° FAG 021-5718/19/CM du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération HN 021-049/16CM du 7 avril 2016 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à l'approbation du Règlement budgétaire et financier de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- L'avis de la Commission chargée du suivi et de la cohérence des subventions.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt des projets et des colloques portés par la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) en matière de promotion de l'activité et de la culture scientifiques et de valorisation des travaux de recherche.

Délibère

Article 1 :

Sont attribuées des subventions au profit de la Délégation Provence Corse Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'aide à l'organisation de manifestations et colloques scientifiques pour un montant total de 36 750 euros au titre de l'exercice 2020, sous réserve de l'adoption du budget principal de la Métropole et des états spéciaux du territoire.

Article 2 :

Est approuvée la convention financière, ci-annexée conclue avec la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

Signé le 19 Décembre 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 31 décembre 2019

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget Principal Métropolitain, en section de fonctionnement : sous politique B360, chapitre 65 – nature 657382 – Fonction 67.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Enseignement supérieur,
Recherche et Santé

Frédéric COLLART